



# Attestation ACACED

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÉESAttestation de Connaissances des Animaux  
de Compagnie d'Espèces DomestiquesAnimaux  
DomestiquesFormation  
continue courte  
en présentiel14h pour une espèce  
+ 4 h par espèce  
supplémentaire**L'attestation de connaissances est une certification qui est un atout majeur pour une insertion dans le domaine animalier.****Délivrée par la DRAAF Normandie, elle est obligatoire :**

- ▶ dans les entreprises concernées pour au moins une personne en contact direct avec les animaux
- ▶ pour créer une activité ou reprendre une entreprise en lien avec les animaux domestiques.

## Public visé

Tout professionnel exerçant des activités en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques : accueil hébergement, vente, conseil et éducation...

## Objectifs

Être en mesure d'assurer les activités suivantes :

- Gestion d'une fourrière ou d'un refuge
- Exercice à titre commerciale de garde d'animaux, de dressage
- Élevage à titre onéreux
- Vente d'animaux de compagnie

## Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles. Aucun prérequis n'est nécessaire pour bénéficier de la formation. Pour autant, il est vivement conseillé d'avoir des connaissances préalables sur les animaux domestiques.

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription.

### Prochaines sessions :

Contactez le CFPPA pour plus d'informations

## Modalités pédagogiques

Formation certifiante ouverte à tous.  
Cours théoriques au CFPPA.

L'évaluation en fin de formation se compose d'un QCM. L'obtention de 60 % de bonnes réponses permet l'obtention de la certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

**Validité 10 ans** (renouvellement 1 journée).

## Financement

- ▶ Financement personnel ou employeur
- ▶ Compte Personnel de Formation
- ▶ Financement de France Travail

Tarifs de formation selon le volume horaire  
(nous contacter pour un devis)

**Responsable de formation**  
Angélique VEAUVILLE  
**Secrétariat pédagogique**  
Isabelle DELAGUETTE

02 33 28 71 59  
cfppa.sees@educagri.fr  
[www.campusterreetavenir.fr](http://www.campusterreetavenir.fr)

## Programme \*

### 1. Introduction à la législation

Les lois relatives à la protection des animaux  
Le cadre juridique des animaux de compagnie  
Les responsabilités des détenteurs d'animaux  
L'identification des animaux (puce électronique, tatouage)

### 2. Connaissance des animaux de compagnie domestiques

Caractéristiques des races courantes, comportement, besoins spécifiques

### 3. Soins et bien-être

Les besoins alimentaires des animaux  
L'hygiène et le toilettage  
Les soins vétérinaires (vaccinations, vermifuges)  
La gestion des maladies courantes  
Les comportements problématiques (agressivité, phobies, etc.)

### 4. La reproduction et l'élevage des animaux

Le cycle reproducteur des principales espèces  
Les démarches à suivre pour l'élevage responsable  
La gestion des portées  
Les enjeux de la stérilisation

### 5. La gestion des animaux et leur environnement

Aménager un espace de vie confortable et adapté aux besoins de chaque espèce  
L'importance de l'exercice et de la stimulation mentale

### 6. La psychologie et le comportement des animaux

Comportements instinctifs et comportements acquis  
La communication chez les animaux  
Le renforcement positif et l'éducation  
Les troubles du comportement et comment les gérer

### 7. La sécurité et la prévention des accidents

Les dangers courants pour les animaux  
La prévention des accidents domestiques  
La gestion des urgences (intoxications, blessures)  
Les premiers secours : réanimation, transport d'un animal blessé

### 8. Les techniques d'éducation et de communication avec les animaux

Les techniques d'éducation  
L'importance de la socialisation

### 9. La responsabilité du propriétaire

Le respect de la réglementation sur les animaux dangereux  
La gestion des abandons et des refuges  
Les bonnes pratiques de détention

\* Conforme au RS n° RS5650  
en date du 10/12/2021

## Chiffres clés

Satisfaction

88 %

## Intervenante

**Angélique VEAUVILLE** - Formatrice technique



## AUTRES FORMATIONS COURTES

Certificat de conducteur et convoyeur des animaux / SST / Certiphyto / Certibiocide / Direction centre de loisirs / Gestion d'entreprise agricole et hippique / Modules techniques équin et volaille



## ACCOMPAGNEMENT VAE